



CAP

Charpentier bois

Métiers accessibles

Le titulaire du CAP « Ébéniste » exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent et installent des ouvrages de charpente ou d'ossature.

Il peut intervenir dans le domaine de l'habitat individuel ou collectif, sur des bâtiments industriels ou commerciaux, des bâtiments publics ou encore des bâtiments relevant du patrimoine architectural ou des ouvrages d'art.

Poursuite d'études

Le titulaire du CAP peut également poursuivre ses études en cas de bon dossier scolaire par un bac pro (2 ans sous réserve de places disponibles), par un autre CAP (en 1 an). Par exemple:

- Bac pro Technicien constructeur bois ;
- Bac pro Technicien de fabrication bois et de matériaux associés ;
- Bac pro interventions sur le patrimoine bâti option B charpente

Liens utiles

[Fiche Onisep CAP Charpentier bois](#)

[Fiche métier charpentier bois](#)



Présentation du CAP

Le titulaire du CAP « Charpentier bois » est un ouvrier professionnel qui travaille en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever ou rénover tout type de structures en bois. Il peut travailler sur de la construction de bâtiments neufs ou en rénovation. Il réalise notamment différents types de charpentes, des ossatures bois, des planchers bois ou des terrasses.

Durant les deux années du CAP, l'élève effectue 14 semaines de stage afin de mettre en application les connaissances acquises et de développer de nouvelles compétences. En première année, les stages sont rémunérés 50 euros par semaine et 75 euros par semaine en deuxième année.



Enseignements professionnels

En plus des enseignements généraux (français, histoire-géographie, enseignement moral et civique, mathématiques, physique-chimie, EPS, langue vivante), le CAP présente des enseignements professionnels:

- **Préparer la fabrication et la mise en œuvre du chantier** : analyser les contraintes d'un chantier et proposer des solutions, estimer le bois nécessaire et l'optimiser
- **Fabrication d'un ouvrage** : préparer et organiser son espace de travail, contrôler et préparer les matériaux, tracer les éléments nécessaires, réaliser les opérations de découpe, de taille et d'usinage, assembler les pièces et réaliser les finitions
- **Mise en œuvre sur chantier** : organiser et sécuriser son intervention, lever et stabiliser les structures bois, installer les revêtements, les isolants et les accessoires, remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant, contrôler la conformité et échanger avec les différents partenaires.

Où se former en Savoie

- La Ravoire, lycée professionnel le Nivolet
- *Saint Alban Laysse, CFA Bâtiment (apprentissage)*